

**OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2026 52 013M**

**Nombre
de conseillers
en exercice :
29**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20260321-DEAF202652013M-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

L'an deux mille vingt-six, à neuf heures, le samedi 21 mars,

Les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 17 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil municipal Salle Michel Adam, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, maire.

Etaient présents à l'appel nominal : M. Patrick BASSETTE, Mme Marie-France BEAUVAIS, Mme Marion BOUCHE, Mme Françoise DEGENETAIS, M. Philippe DESHAYES, Mme Christine DONNET, Mme Annie DURAND, Mme Christelle DURAND, Mme Michèle GAUTIER, M. Didier GERVAIS, Mme Lore-Amélie HUON-DEMARE, M. Boris JUDON-DELERUE, Mme Isabelle JULIEN, M. Thierry LAFFINEUR, M. François LEBRUN, M. Vivien LUCIENNE, M. Michel MAILLARD, Mme Corinne MALANDAIN, M. François MARETTE, M. Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Mme Marie-Pierre PIROCCHI, Mme Brigitte PRINCE, M. Denis RIOULT, M. Olivier ROCHE, M. Patrick SILORET, M. Damien TAVELET, M. Jean-Michel VILLEVAL.

Etaient absents : Mme Frédérique CORMONT et Mme Patricia LEGENT.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales, Mme Frédérique CORMONT et Mme Patricia LEGENT

ont donné pouvoir respectivement à Mme Françoise DEGENETAIS et M. François MARETTE.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire

Olivier ROCHE

